



Loi de Finances

Réunion en ligne Le 25 janvier 2021 - 10h30

Durée 1h

Animateur : Mme Françoise LEMALLE

Expert comptable, commissaire aux comptes

Objectifs :

Connaître les mesures principales de la loi de finances impactant votre fiscalité professionnelle et personnelle.

Plan indicatif :

Fiscalité personnelle :

- Barème IR
- Les crédits d'impôt et réduction d'impôt
- Les mesures concernant l'immobilier

Fiscalité professionnelle :

- Un petit résumé des différentes lois de finances rectificatives de l'année 2020
- Diverses exonérations
- La CFE
- Les abandons de loyers
- Quelques mesures sociales (exonération des cotisations, aides à l'embauche)

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 33 Allée Galilée – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr